ET SI VOUS DEVENIEZ ACTEUR DE VOTRE Territoire

Rejoignez le conseil de développement de Lamballe Terre & Mer















Le **Conseil de développement** est un espace d'échange et de réflexion entre **citoyens** qui souhaitent donner leur avis et être force de propositions pour accompagner les choix des élus dans leurs projets.

Reconnu officiellement par l'agglomération **Lamballe Terre** & Mer*, il est amené à construire et contribuer sur diverses thématiques : environnement, santé, habitat, vie sociale, jeunesse, sport...





Pourquoi y PARTICIPER ?

- > Pour nourrir sa curiosité pour le territoire et les évolutions de la société.
- › Pour rencontrer, échanger, réfléchir, et débattre avec des acteurs variés du territoire, dans un laboratoire d'idées convivial.
- Pour contribuer activement à l'avenir du territoire.

LE profil IDÉAL ? LE VÔTRE!

Ensemble, on est tous la bonne personne! Habitants de Lamballe Terre & Mer*, ou structure qui y est active : proposez votre candidature pour le conseil de développement.

Je souhaite rejoindre le Conseil de développement, OÙ TROUVER PLUS D'INFORMATIONS ? QUI CONTACTER ?

Informations et formulaire de candidature sur le site de l'agglomération : lamballe-terre-mer.bzh Par email : conseildedeveloppement@lamballe-terre-mer.bzh

Par téléphone : 02 96 50 94 77

Par courrier : Conseil de Développement - Lamballe Terre & Mer CS3002. 22404 LAMBALLE-ARMOR cedex 4

*Les communes du territoire : Andel, Bréhand, Coëtmieux, Éréac, Erquy, Hénanbihen, Hénansal Hénon, Jugon-les-Lacs, La Bouillie, Lamballe-Armor, Landéhen, Lanrelas, La Malhoure Moncontour, Noyal, Penguily, Plédéliac, Plémy, Plénée-Jugon, Pléneuf-Val-André, Plestan, Plurien Pommeret, Quessoy, Quintenic, Rouillac, Saint-Alban, Saint-Denoual, Saint-Glen, Saint-Rieul Saint-Tirmoël, Sévignac, Tramain, Trébry, Trédaniel, Trédias, Trémeur.



©Lamballe Terre & Mer 2023 - freepik - Adobe Stock ne pas jeter sur la voie publique